

## COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 20 mai 2026

\*\*\*

Délibération 2026\_05\_25

\*\*\*

### Objet: Élection du Président du SYLOA

Le vingt mai deux mille vingt-six, à quatorze heures à Nantes s'est réuni le comité syndical du SYLOA à Nantes, dûment convoqué par courrier en date du treize mai deux mille vingt-six, signé par le Président du SYLOA.

### Étaient présents: 16 (pour 24 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix); Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix); M. Éric PROVOST (3 voix); M. Jean-Yves HENRY (2 voix); M. Claude CAUDAL (1 voix); M. Raymond CHARBONNIER (1 voix); M. Hervé CREMET (1 voix); M. Olivier DEMARTY (1 voix); M. Mickaël DERANGEON (1 voix); M. Alain GIRARD (1 voix); M. Jean-Marc JOUNIER (1 voix); M. Stéphane MENAGER (1 voix); M. André LANCIEN (1 voix); M. Michel PAGEAU (1 voix); Matthieu ROBERT (1 voix); M. Olivier ROUSSEZ (1 voix)

### Absents représentés : 6 (pour 14 voix)

M. Fabien GRACIA (4 voix) donne pouvoir à M. GUITTON ; M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Mme GIRARDOT-MOITIÉ; M. Jean-Pierre BELLEIL (3 voix) donne pouvoir à M. HENRY; M. Nicolas CRIAUD (2 voix) donne pouvoir à M. PROVOST; M. Laurent HAY (1 voix) donne pouvoir à M. PAGEAU; M. Luc NORMAND (1 voix) donne pouvoir à M. CAUDAL.

### Assistaient également:

Xavier LEPREVOST (Délégué suppléant d'Erdre et Gesvres); Mme Pierrette ORAIN (Déléguée suppléante d'Estuaire et Sillon); M. Bernard LAMBERT (Délégué suppléant de Sèvre et Loire); MM Denis THIBAUD et Bernard MAILLARD (Délégué titulaire au collège Goulaine Divatte et délégué suppléant de CA Clisson, Sèvre et Maine Agglo).

M. Laurent JOSEPH (Directeur); Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE); M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif).

**Secrétaire de séance: Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ**

**Nombre de présents ou représentés: 22**

**Quorum : 12**

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du syndicat Loire Aval et notamment l'article 7.2 ;

Vu la candidature déclarée de M. Jean-Sébastien GUITTON

Considérant l'exposé suivant :

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur, il a été procédé au vote par bulletin secret dont le résultat est le suivant :

**1er tour**

- Votants – 16
- Abstention - 0
- Nombre de voix exprimé – 38
- Bulletins blanc recensés – 0
- Bulletins nuls – 0
- Majorité requise – 20
- Candidat :
  - Jean-Sébastien GUITTON – 38

Jean-Sébastien GUITTON est élu Président du SYLOA

Fait à Vertou, le 20 mai 2026  
Le Président,  
Jean-Sébastien GUITTON

